

**De :** [Bâtonnier de Montréal](#)  
**A :** Membres du Barreau de Montréal  
**Objet :** Mesures mises en place pour le district de Montréal  
**Date :** 19 mars 2020

---

Chères consœurs, chers confrères,

En cette période où la collaboration de tous est requise pour limiter la propagation de la COVID-19, j'invite tous les avocat(e)s de Montréal à respecter les consignes émises par les autorités. Il en va de notre santé à tous ainsi que celle du public. Plus que jamais, dans le cadre des présentes circonstances extraordinaires, les intérêts du public montréalais ainsi que ceux des avocat(e)s du district de Montréal sont alignés pour « aplatir la courbe ». Travaillons tous en collaboration pour que cette période d'instabilité soit la plus courte possible.

À cet égard, je vous rappelle que la direction du Barreau de Montréal suit **quotidiennement** l'évolution des mesures mises en place **pour le district de Montréal** et s'empresse de les mettre à votre disposition au <https://www.barreaudemontreal.qc.ca/autre/dernieres-nouvelles-covid-19>. Nous vous recommandons fortement de consulter de façon quotidienne cette page pour ne pas vous présenter inutilement à la Cour ou au tribunal.

**Mise à jour :** Le Salon des avocats est fermé pour une durée indéterminée. La mesure est effective depuis le 24 mars 2020, 13 h. Toutefois, les avocats munis de leur carte du CAIJ peuvent continuer d'y accéder.

Dans cette même optique, toute l'équipe du Barreau de Montréal demeure disponible, mais sera en télétravail à compter de lundi.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration et vous transmets mes meilleures salutations. Tenez-vous informé(e) et prenez soin de vous !



**Alexandre Forest**  
**Bâtonnier**

460, rue Saint-Gabriel, 2<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Y 2Z9

Téléphone : 514 866-9392 / Télécopieur : 514 866-1488

[www.barreaudemontreal.qc.ca](http://www.barreaudemontreal.qc.ca)

